

États financiers



Fonds équilibré Lincluden

En dollars canadiens

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Fonds Équilibré Lincluden

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Équilibré Lincluden (le « Fonds »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

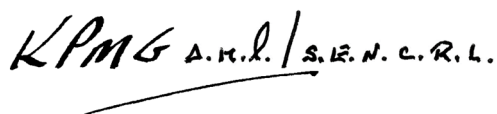
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 27 mars 2024

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
ACTIFS		
Actifs financiers non dérivés [note 10]	87 672 146	75 368 166
Trésorerie	386 247	1 370 240
Sommes à recevoir au titre de la vente de placements	334 142	–
Souscriptions à recevoir	5 000	–
Intérêts à recevoir	191 271	128 519
Dividendes à recevoir	226 455	216 624
Actifs dérivés [note 7]	52 758	–
Charges payées d'avance	42 242	13 105
Total des actifs	88 910 261	77 096 654
PASSIFS		
Rachats à payer	900 000	–
Frais de gestion à payer	14 944	12 766
Autres charges à payer	19 723	19 768
Autres passifs	29 137	–
Total des passifs	963 804	32 534
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	87 946 457	77 064 120
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Parts de série A	522 745	531 402
Parts de série O	28 919 896	28 030 870
Parts de série F	58 503 816	48 501 848
Parts en circulation par série [note 6]		
Parts de série A	30 109	32 531
Parts de série O	1 706 408	1 754 611
Parts de série F	3 436 740	3 028 488
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part [note 4]		
Parts de série A	17,36	16,34
Parts de série O	16,95	15,98
Parts de série F	17,02	16,02

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Au nom du gestionnaire du Fonds
Lincluden Investment Management Limited, à titre de fiduciaire



Paula Darling
Vice-présidente



Philip R. Evans
Président

État du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023 \$	2022 \$
PRODUITS		
Intérêts aux fins des distributions	888 563	766 453
Dividendes	1 505 127	1 448 606
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements	1 382 585	3 906 712
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les dérivés	(5 192)	–
Profit net (perte nette) de change sur la trésorerie	20 746	12 863
Autre profit net (perte nette)	(8 952)	73 148
Variation du profit de change latent (de la perte de change latente) sur la trésorerie	10 937	(12 609)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	4 062 415	(7 605 080)
	7 856 229	(1 409 907)
CHARGES [note 8]		
Frais de gestion	141 935	134 964
Honoraires d'audit	53 478	41 555
Charges d'exploitation	49 395	41 312
Frais de garde et frais administratifs	22 208	18 388
Frais du comité d'examen indépendant	35 000	35 000
Frais de tenue de livres et de comptabilité	75 704	72 180
Commissions de courtage et autres coûts d'opérations liés au portefeuille	20 850	23 663
Retenues à la source	131 913	110 785
Taxe de vente harmonisée	44 554	44 642
Autres charges	2 560	5 660
	577 597	528 149
Renonciation ou prise en charge de charges par le gestionnaire [note 8]	(183 437)	(157 081)
	394 160	371 068
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 462 069	(1 780 975)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Parts de série A	37 423	(21 845)
Parts de série O	2 576 686	(595 470)
Parts de série F	4 847 960	(1 163 660)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Parts de série A	1,19	(0,69)
Parts de série O	1,52	(0,35)
Parts de série F	1,50	(0,39)

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

Parts de série A	2023	2022
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	531 402	579 030
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	37 423	(21 845)
Distributions payées ou à payer aux porteurs de parts rachetables		
Provenant du revenu net de placement	(3 307)	(2 972)
Provenant des gains en capital nets réalisés	(2 329)	(26 766)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(5 636)	(29 738)
Opérations sur les parts rachetables [note 6]		
Montant reçu à l'émission de parts	106	–
Montant reçu au réinvestissement de distributions	5 636	29 738
Montant payé au rachat de parts	(46 186)	(25 783)
Augmentation (diminution) nette attribuable aux opérations sur les parts rachetables	(40 444)	3 955
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(8 657)	(47 628)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	522 745	531 402
Parts de série O	2023	2022
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	28 030 870	30 460 553
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 576 686	(595 470)
Distributions payées ou à payer aux porteurs de parts rachetables		
Provenant du revenu net de placement	(730 154)	(724 590)
Provenant des gains en capital nets réalisés	(177 943)	(1 377 536)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(908 097)	(2 102 126)
Opérations sur les parts rachetables [note 6]		
Montant reçu à l'émission de parts	238 960	13 709
Montant reçu au réinvestissement de distributions	886 169	2 050 347
Montant payé au rachat de parts	(1 904 692)	(1 796 143)
Augmentation (diminution) nette attribuable aux opérations sur les parts rachetables	(779 563)	267 913
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	889 026	(2 429 683)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	28 919 896	28 030 870

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre

Parts de série F	2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	48 501 848	53 621 939
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 847 960	(1 163 660)
Distributions payées ou à payer aux porteurs de parts rachetables		
Provenant du revenu net de placement	(1 254 744)	(1 123 190)
Provenant des gains en capital nets réalisés	(234 059)	(2 199 052)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 488 803)	(3 322 242)
Opérations sur les parts rachetables <i>[note 6]</i>		
Montant reçu à l'émission de parts	11 650 428	1 995 494
Montant reçu au réinvestissement de distributions	1 466 061	3 322 239
Montant payé au rachat de parts	(6 473 678)	(5 951 922)
Augmentation (diminution) nette attribuable aux opérations sur les parts rachetables	6 642 811	(634 189)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 001 968	(5 120 091)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	58 503 816	48 501 848

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 462 069	(1 780 975)
Ajustements pour :		
Variation (du profit de change latent) de la perte de change latente sur la trésorerie	(10 937)	12 609
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente de placements	(1 382 585)	(3 906 712)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(4 062 415)	7 605 080
Variations de :		
Achat de placements	(49 184 959)	(31 743 117)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	41 986 575	37 097 869
Intérêts à recevoir	(62 752)	22 906
Dividendes à recevoir	(9 831)	(35 130)
Charges payées d'avance	(29 137)	–
Autres passifs	31 270	(1 032)
	(5 262 702)	7 271 498
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	11 884 494	2 009 203
Montant payé au rachat de parts	(7 524 556)	(7 978 028)
Distributions versées aux porteurs de parts	(44 670)	(101 840)
	4 315 268	(6 070 665)
Variation du profit de change latent (de la perte de change latente) sur la trésorerie	10 937	(12 609)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	(936 497)	1 188 224
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 619 769	431 545
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	683 272	1 619 769
Intérêts reçus	825 811	789 359
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	1 363 383	1 302 691
a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Trésorerie	386 247	1 370 240
Placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à la date d'acquisition	297 025	249 529
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	683 272	1 619 769

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS ORDINAIRES — 57,40 %			
ACTIONS CANADIENNES — 29,50 %			
Services de communication — 1,70 %			
BCE Inc.	17 814	1 151 573	929 357
Rogers Communications Inc., catégorie B	9 242	547 823	573 281
		1 699 396	1 502 638
Produits de consommation discrétionnaire — 3,70 %			
Boyd Group Services Inc.	2 700	399 762	751 923
La Société Canadian Tire Ltée, catégorie A	2 688	415 425	378 255
Les Vêtements de sport Gildan Inc.	11 103	496 184	486 534
Magna International Inc.	9 999	708 431	782 822
Martinrea International Inc.	2 565	23 809	36 782
Groupe d'alimentation MTY inc.	565	20 828	31 928
Restaurant Brands International Inc.	7 875	537 047	815 299
		2 601 486	3 283 543
Produits de consommation de base — 3,00 %			
Alimentation Couche-Tard Inc.	10 742	461 744	838 198
Empire Co., catégorie A	24 160	882 125	846 808
Premium Brands Holdings Corp.	9 881	915 218	929 111
		2 259 087	2 614 117
Énergie — 4,50 %			
Canadian Natural Resources Ltée	8 064	640 708	700 036
Pembina Pipeline Corp.	17 284	714 450	788 496
Peyto Exploration & Development Corp.	4 335	47 518	52 193
Suncor Énergie Inc.	15 331	391 994	650 801
Corporation TC Énergie	21 031	1 187 428	1 088 564
Vermilion Energy Inc.	39 403	927 605	629 266
Whitecap Resources Inc.	5 802	54 168	51 464
		3 963 871	3 960 820
Services financiers — 9,00 %			
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 499	1 123 314	999 686
Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd., catégorie A	781	47 380	41 393
Brookfield Corp., catégorie A	20 152	1 006 442	1 071 079
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14 243	870 516	908 703
Banque canadienne de l'Ouest	1 291	32 804	39 853
Decisive Dividend Corp.	1 517	12 061	12 090
Intact Corporation financière	2 472	434 824	503 942
InterRent REIT	3 529	42 183	46 689
MCAN Mortgage Corp.	1 061	18 336	16 859
Onex Corp.	420	31 257	38 863
Banque Royale du Canada	12 380	1 126 800	1 658 920
La Banque Toronto-Dominion	20 182	1 289 626	1 727 983
Tricon Residential Inc.	66 807	861 525	805 692
		6 897 068	7 871 752
Soins de santé — 0,10 %			
Neighbourly Pharmacy Inc.	1 964	39 841	32 976
Savaria Corp.	2 613	38 951	39 639
		78 792	72 615
Produits industriels — 2,70 %			
Badger Infrastructure Solutions Ltd.	1 090	31 256	44 374
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	8 504	866 912	1 416 341
Finning International Inc.	1 286	31 517	49 280
Hammond Power Solutions Inc.	615	8 678	50 246
Parkit Enterprise Inc.	23 660	27 212	15 142
Quincaillerie Richelieu Ltée	938	26 942	45 005
Groupe WSP Global Inc.	3 858	550 330	716 585
		1 542 847	2 336 973

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (suite)

Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Technologies de l'information — 2,90 %			
Callian Group Ltd.	955	38 224	54 712
CGI Inc.	5 267	374 524	747 651
Computer Modelling Group Ltd.	59 861	427 663	606 392
Constellation Software Inc.	305	435 545	1 002 007
Les Systèmes Enghouse Limitée	1 446	57 436	50 754
Evertz Technologies Ltd.	3 603	43 748	50 190
Information Services Corp., catégorie A	1 390	40 952	30 830
Lumine Group Inc.	1 561	23 653	46 674
		1 441 745	2 589 210
Matières — 1,90 %			
AirBoss of America Corp.	5 489	35 586	26 841
Artemis Gold Inc.	2 042	10 159	12 905
Aya Gold & Silver Inc.	1 310	10 871	12 720
CCL Industries Inc., catégorie B	12 556	709 736	748 212
Interfor Corp.	1 185	28 645	27 824
K92 Mining Inc.	1 913	14 352	12 454
Major Drilling Group International Inc.	92 474	894 500	851 685
Wesdome Gold Mines Ltd.	1 646	10 368	12 691
		1 714 217	1 705 332
Sociétés et fiducies de fonds communs de placement – 0,00 %			
Olympia Financial Group Inc.	143	12 354	13 728
		12 354	13 728
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		22 210 863	25 950 728
ACTIONS AMÉRICAINES — 18,20 %			
Services de communication — 2,50 %			
Alphabet Inc., catégorie A	5 057	557 562	936 032
Verizon Communications Inc.	14 237	819 537	711 200
Walt Disney Co. (The)	4 423	619 103	529 162
		1 996 202	2 176 394
Produits de consommation discrétionnaire — 2,20 %			
Gentex Corp.	12 972	482 251	561 378
Home Depot Inc. (The)	1 244	479 591	571 240
TJX Cos. Inc. (The)	4 077	303 625	506 783
Tractor Supply Co.	1 031	114 505	293 758
		1 379 972	1 933 159
Produits de consommation de base — 3,20 %			
Costco Wholesale Corp.	446	293 179	390 089
Dollar General Corp.	3 811	746 992	686 516
Kroger Co. (The)	9 325	331 945	564 797
Walgreens Boots Alliance Inc.	9 505	709 927	328 845
Walmart Inc.	3 891	546 457	812 807
		2 628 500	2 783 054
Énergie — 0,70 %			
EOG Resources Inc.	3 604	497 735	577 594
		497 735	577 594
Services financiers — 4,10 %			
Bank of America Corp.	14 493	463 326	646 597
Citigroup Inc.	5 082	390 518	346 392
Federal Realty Investment Trust	3 838	673 546	524 065
Flagship Communities REIT	1 541	33 671	32 568
JPMorgan Chase & Co.	2 438	500 257	549 503
Morgan Stanley	4 348	174 805	537 243
U.S. Bancorp	17 625	1 000 865	1 010 762
		3 236 988	3 647 130
Soins de santé — 2,60 %			
Centene Corp.	7 921	585 889	778 887
Johnson & Johnson	2 722	449 466	565 328
Pfizer Inc.	17 717	748 219	675 871
UnitedHealth Group Inc.	435	274 045	303 456
		2 057 619	2 323 542

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (suite)

Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Technologies de l'information — 2,90 %			
Cisco Systems Inc.	6 762	314 862	452 659
Corning Inc.	8 304	268 418	335 048
Microsoft Corp.	1 626	231 365	810 190
Oracle Corp.	6 666	462 475	931 240
		1 277 120	2 529 137
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		13 074 136	15 970 010
ACTIONS INTERNATIONALES — 9,70 %			
Bermudes — 0,00 %			
Brookfield Reinsurance Ltd.	115	4 983	6 152
		4 983	6 152
Finlande — 0,50 %			
Nordea Bank ABP	26 816	331 517	440 353
		331 517	440 353
France — 4,10 %			
AXA SA, CAAÉ	7 879	246 547	341 234
Compagnie Générale des Établissements Michelin	11 802	488 646	560 384
Orange SA, CAAÉ	40 225	725 750	609 220
Sanofi SA, CAAÉ	8 535	493 179	562 412
Thales SA	3 881	465 583	760 445
TotalEnergies SE, CAAÉ	3 859	243 424	344 539
Vinci SA	2 488	209 818	413 802
		2 872 947	3 592 036
Allemagne — 1,50 %			
SAP SE	3 709	539 971	756 746
Siemens AG, CAAÉ	4 508	367 088	558 745
		907 059	1 315 491
Italie — 0,50 %			
Prysmian SPA	7 071	219 690	425 837
		219 690	425 837
Pays-Bas — 0,60 %			
ING Groep NV, CAAÉ	25 732	346 711	512 125
		346 711	512 125
Royaume-Uni — 2,50 %			
Diageo PLC, CAAÉ	2 667	553 425	514 749
GSK PLC, CAAÉ	9 303	585 221	456 836
Reckitt Benckiser Group PLC	7 056	722 824	645 923
Shell PLC, CAAÉ	3 583	226 742	312 396
Vodafone Group PLC, CAAÉ	28 018	707 250	322 990
		2 795 462	2 252 894
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		7 478 369	8 544 888
TOTAL DES ACTIONS		42 763 368	50 465 626

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (suite)

Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
OBLIGATIONS — 41,70 %			
Gouvernement du Canada — 11,40 %			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 5,418 %, 2024-09-15	2 300 000	2 307 590	2 305 865
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 2032-12-01	6 695 000	6 200 525	6 383 214
Gouvernement du Canada, 1,750 %, 2053-12-01	1 800 000	1 223 460	1 352 674
		9 731 575	10 041 753
Gouvernements provinciaux — 15,10 %			
OMERS Finance Trust, 1,550 %, 2027-04-21	190 000	189 812	176 929
Province d'Alberta, 2,350 %, 2025-06-01	110 000	107 252	107 123
Province de la Colombie-Britannique, 2,200 %, 2030-06-18	440 000	436 418	405 503
Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 2050-06-18	700 000	532 000	582 165
Province du Manitoba, 2,450 %, 2025-06-02	320 000	323 050	312 048
Province d'Ontario, 2,600 %, 2027-06-02	1 695 000	1 773 167	1 639 615
Province d'Ontario, 2,700 %, 2029-06-02	974 942	1 068 432	936 262
Province d'Ontario, 2,050 %, 2030-06-02	1 545 000	1 395 275	1 411 618
Province d'Ontario, 3,750 %, 2032-06-02	1 110 000	1 060 445	1 113 352
Province d'Ontario, 2,650 %, 2050-12-02	2 200 000	1 575 640	1 724 161
Province de Québec, 2,300 %, 2029-09-01	1 545 000	1 514 311	1 450 057
Province de Québec, 1,900 %, 2030-09-01	560 000	510 266	505 240
Province de Québec, 3,600 %, 2033-09-01	730 000	659 774	720 910
Province de Québec, 3,100 %, 2051-12-01	1 700 000	1 335 350	1 461 003
Province de la Saskatchewan, série GC, 4,750 %, 2040-06-01	700 000	710 241	761 058
		13 191 433	13 307 044
Gouvernements municipaux — 1,10 %			
Aéroports de Montréal, série R, rachetables, 3,030 %, 2050-04-21	230 000	168 201	183 895
Ville de Toronto, 2,650 %, 2029-11-09	220 000	239 624	209 278
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, série 97-3, 6,450 %, 2027-12-03	30 000	40 286	32 470
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, rachetables, 3,260 %, 2037-06-01	430 000	358 749	384 078
Municipalité régionale de York, 1,700 %, 2030-05-27	130 000	129 869	115 834
		936 729	925 555
Sociétés — 12,30 %			
407 International Inc., rachetables, 2,430 %, 2027-05-04	365 000	383 966	347 970
407 International Inc., rachetables, 5,960 %, 2035-12-03	160 000	172 816	182 777
407 International Inc., rachetables, 3,830 %, 2046-05-11	230 000	192 988	209 592
Alectra Inc., série A, rachetables, 2,488 %, 2027-05-17	135 000	135 000	128 219
AltaGas Ltd., rachetables, 4,120 %, 2026-04-07	60 000	59 966	59 424
AltaGas Ltd., rachetables, 3,980 %, 2027-10-04	175 000	175 680	170 579
AltaGas Ltd., rachetables, 2,075 %, 2028-05-30	80 000	80 000	72 138
AltaLink L.P., rachetables, 5,249 %, 2036-09-22	160 000	163 618	172 107
Banque de Montréal, rachetables, 4,709 %, 2027-12-07	830 000	813 127	837 128
La Banque de Nouvelle-Ecosse, 3,100 %, 2028-02-02	630 000	590 776	606 381
Bell Canada, 2,500 %, 2030-05-14	225 000	224 432	201 236
Bell Canada, rachetables, 3,500 %, 2050-09-30	220 000	154 675	171 085
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,100 %, 2026-01-19	115 000	115 092	107 495
Banque Canadienne Impériale de Commerce, rachetables, 5,050 %, 2027-10-07	450 000	447 930	458 014
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, rachetables, 3,200 %, 2028-07-31	130 000	129 405	125 602
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, rachetables, 3,000 %, 2029-02-08	50 000	49 769	47 646
CCL Industries Inc., série 1, rachetables, 3,864 %, 2028-04-13	40 000	40 000	38 647
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M, rachetables, 3,532 %, 2029-06-11	225 000	227 777	212 528
CU Inc., 4,543 %, 2041-10-24	165 000	154 734	165 670
Enbridge Inc., rachetables, 2,990 %, 2029-10-03	55 000	54 962	50 843
Enbridge Inc., rachetables, 3,100 %, 2033-09-21	275 000	231 605	237 805
Enbridge Inc., série C, taux variable, rachetables, 6,625 %, 2078-04-12	70 000	75 894	69 048
ENMAX Corp., série 4, rachetables, 3,836 %, 2028-06-05	60 000	60 000	57 782
FortisBC Energy Inc., rachetables, 3,375 %, 2045-04-13	170 000	132 515	143 426
Genworth MI Canada Inc., rachetables, 2,955 %, 2027-03-01	75 000	74 999	68 943
Great-West Lifeco Inc., rachetables, 3,337 %, 2028-02-28	65 000	65 000	62 850
Great-West Lifeco Inc., rachetables, 2,379 %, 2030-05-14	150 000	150 000	135 093
Hydro One Inc., rachetables, 2,770 %, 2026-02-24	500 000	526 085	485 869
Hydro One Inc., 4,390 %, 2041-09-26	240 000	221 412	236 757
Inter Pipeline Ltd., rachetables, 3,484 %, 2026-12-16	40 000	40 169	38 619
Inter Pipeline Ltd., rachetables, 4,232 %, 2027-06-01	90 000	90 000	88 477
Keyera Corp., rachetables, 3,934 %, 2028-06-21	60 000	60 000	58 381
Les Compagnies Loblaw Ltée, rachetables, 2,284 %, 2030-05-07	30 000	30 000	26 675
Société Financière Manuvie, série 1, taux variable, rachetables, 3,375 %, 2081-06-19	145 000	145 000	113 338
Metro inc., rachetables, 3,390 %, 2027-12-06	205 000	204 879	199 499
Banque Nationale du Canada, taux variable, rachetables, 1,573 %, 2026-08-18	275 000	274 968	261 511
NAV Canada, rachetables, 2,924 %, 2051-09-29	160 000	116 043	126 396
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série J, rachetables, 2,800 %, 2027-06-01	95 000	94 110	90 616
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série I, rachetables, 4,350 %, 2039-01-10	270 000	242 916	259 145
Pembina Pipeline Corp., série 10, rachetables, 4,020 %, 2028-03-27	540 000	542 275	528 279
Pembina Pipeline Corp., série 15, rachetables, 3,310 %, 2030-02-01	50 000	49 962	46 389
Reliance L.P., rachetables, 3,750 %, 2026-03-15	115 000	114 627	112 043
Reliance L.P., rachetables, 2,680 %, 2027-12-01	60 000	59 989	55 098
RioCan REIT, série AD, rachetables, 1,974 %, 2026-06-15	55 000	55 000	51 186
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 2027-01-28	1 180 000	1 121 320	1 112 099
Banque Royale du Canada, série 2, taux variable, rachetables, 4,000 %, 2081-02-24	200 000	200 000	182 628
Shaw Communications Inc., rachetables, 3,300 %, 2029-12-10	115 000	114 456	107 318
Financière Sun Life inc., taux variable, rachetables, 2,580 %, 2032-05-10	40 000	39 985	37 396
Financière Sun Life inc., série 21-1, taux variable, rachetables, 3,600 %, 2081-06-30	70 000	70 000	54 497
TELUS Corp., rachetables, 2,050 %, 2030-10-07	285 000	270 053	244 204
TELUS Corp., rachetables, 4,750 %, 2045-01-17	180 000	154 269	169 192
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, rachetables, 3,060 %, 2032-01-26	215 000	214 923	204 082
TransCanada PipeLines Ltd., rachetables, 3,800 %, 2027-04-05	380 000	391 864	372 595

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (suite)

Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
TransCanada PipeLines Ltd., rachetables, 4,350 %, 2046-06-06	260 000	206 380	227 189
Westcoast Energy Inc., rachetables, 3,770 %, 2025-12-08	15 000	16 132	14 742
Westcoast Energy Inc., série W, 7,300 %, 2026-12-18	125 000	122 360	131 949
		10 945 903	10 776 197
International — 1.80%			
Obligations du Trésor des États-Unis, 3,625 %, 2053-02-15	1 310 000	1 528 134	1 610 952
		1 528 134	1 610 952
TOTAL DES OBLIGATIONS		36 333 774	36 661 501
PLACEMENTS À COURT TERME — 0,60 %			
Bons du Trésor du gouvernement du Canada, 5,030 %, 2024-02-29	250 000	246 668	247 994
Bons du Trésor du gouvernement du Canada, 5,020 %, 2024-03-14	300 000	296 292	297 025
		542 960	545 019
COÛTS D'OPÉRATIONS		(21 476)	
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS — 99,70 %		79 618 626	87 672 146
ACTIFS DÉRIVÉS — 0,10 %			52 758
AUTRES ACTIFS, DÉDUCTION FAITE DES PASSIFS — 0,20 %			221 553
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,00 %			87 946 457

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2023

1. CRÉATION DU FONDS

Le Fonds Équilibré Lincluden (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable établie en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie datée du 23 février 2000. Le siège social du Fonds est situé au 201 City Centre Drive, Bureau 201, à Mississauga (Ontario). Le Fonds a commencé ses activités le 29 septembre 2000. Lincluden Management Limited agit comme fiduciaire et gestionnaire des placements du Fonds (le « gestionnaire du Fonds »).

L'objectif de placement du Fonds est de générer une plus-value du capital et un revenu, tout en maintenant un niveau de risque relativement faible. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé d'actions, d'obligations gouvernementales, d'obligations de sociétés et d'instruments à court terme tels que des bons du Trésor du Canada.

L'administration du Fonds est confiée à la Compagnie Trust CIBC Mellon.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Le conseil d'administration du gestionnaire des placements a approuvé la publication des présents états financiers le 22 mars 2024.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), qui sont présentés à la juste valeur.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont effectués en dollars canadiens.

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Le Fonds a adopté les informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2) à partir du 1^{er} janvier 2023. Bien que ces modifications n'aient entraîné aucun changement aux méthodes comptables elles-mêmes, elles ont eu une incidence sur les informations à fournir sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations sur les méthodes comptables « significatives », plutôt que sur les « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives sur l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, pour aider les entités à fournir des informations utiles et propres à l'entité sur les méthodes comptables, dont les utilisateurs ont besoin pour comprendre d'autres informations contenues dans les états financiers.

La direction a examiné les méthodes comptables et a mis à jour l'information présentée à la note 4 Méthodes comptables significatives (Principales méthodes comptables, en 2022), dans certains cas, conformément aux modifications.

4. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Instrument financiers

i) Comptabilisation, évaluation et classement

Les actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, les coûts d'opérations étant comptabilisés dans l'état du résultat global. Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti.

Les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds sont classés selon les catégories suivantes.

- Actifs financiers classés à la JVRN : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés.
- Actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier.
- Passifs financiers classés à la JVRN : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant.
- Passifs financiers au coût amorti : tous les autres passifs financiers.

ii) Évaluation de la juste valeur

Les placements en titres cotés en Bourse ou négociés sur un marché hors cote sont évalués au cours de clôture. Les titres sans cours de clôture disponible sont évalués au dernier cours vendeur ou cours de clôture. Les titres non cotés ou non négociés en Bourse et les titres dont le cours acheteur de clôture et le dernier cours de clôture ne sont pas disponibles ou les titres pour lesquels les cours

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

boursiers, de l'avis du gestionnaire du Fonds, sont inexacts ou ne sont pas fiables ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle est déterminée par le gestionnaire du Fonds. Les billets à court terme sont évalués au coût majoré des intérêts courus, ce qui avoisine la juste valeur.

Le Fonds peut conclure un contrat de change à terme dans l'intention de compenser ou de réduire les risques liés aux cours de change des placements. La valeur d'un contrat à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, les positions étaient liquidées et comptabilisées à titre d'actif dérivé ou de passif dérivé dans l'état de la situation financière. Lorsqu'un contrat à terme est dénoué ou expire, les profits ou les pertes réalisés sur ces contrats sont comptabilisés et inclus dans l'état du résultat global.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les opérations menées avec les porteurs de parts.

iii) Décomptabilisation

Le Fonds décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque les Fonds transfèrent les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie lors d'une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou dans le cadre de laquelle les Fonds ne transfèrent pas et ne conservent pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif et ne conservent pas le contrôle de l'actif financier. Tout droit créé ou maintenu par les Fonds sur les actifs financiers transférés est comptabilisé à titre d'actif ou de passif distinct.

Le Fonds décomptabilise un passif lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration.

iv) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme.

Opérations de placement et constatation du revenu

Le Fonds comptabilise le revenu de placement et les charges selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les dividendes en actions sont comptabilisés en résultat selon la juste valeur du titre à la date ex-dividende.

Les intérêts aux fins des distributions présentés dans l'état du résultat global correspondent à l'intérêt nominal gagné par le Fonds qui est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon la méthode linéaire.

Le profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont établis en fonction du coût moyen. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes et des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro.

Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon le coût moyen, sans tenir compte des commissions et autres coûts d'opérations.

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

Conversion des devises

La juste valeur des placements libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de chaque évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date respective des opérations. Les profits et pertes de change sont présentés à titre de « profit (perte) de change », sauf ceux découlant des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont comptabilisés à titre de composante des postes Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements et Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements dans l'état du résultat global.

Impôts sur le revenu

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et n'est donc pas imposé sur la tranche de son revenu imposable qui est versée ou doit être versée aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a produit un choix pour adopter le 15 décembre comme date de fin d'année d'imposition. Le Fonds verse une proportion suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés pour ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu. En conséquence, aucune charge d'impôts n'a été constatée dans les présents états financiers.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital subies par le Fonds ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs et les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 années d'imposition pour réduire le revenu net futur aux fins de l'impôt. Au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital (néant au 31 décembre 2022) et n'avait aucune perte en capital (néant au 31 décembre 2022) disponible pour reporter en avant sur des exercices futurs.

Certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt à la source imposée par le pays d'origine. Au cours de l'exercice, le taux moyen de la retenue d'impôt à la source était de 17 % (15 % au 31 décembre 2022).

Parts rachetables

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant égal à la valeur liquidative par part à la date de la vente. Ce montant est inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré du porteur à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de la part à la date de rachat. Les parts rachetables, qui sont classées dans les passifs financiers sont évaluées en fonction du montant du rachat et sont considérées comme étant un droit résiduel sur les actifs du Fonds après déduction de tous ses passifs.

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série de parts du Fonds se calcule en divisant la quote-part de l'actif net du Fonds propre à chaque série par le nombre de parts de cette catégorie qui sont en circulation à la date d'évaluation.

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque série figurant dans les états du résultat global reflète la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables lié à l'exploitation, divisé par le nombre moyen pondéré de parts d'une série qui sont en circulation au cours de la période. Les produits, les charges, à l'exception des frais de gestion, et les gains en capital réalisés et latents (pertes en capital réalisées et latentes) sont répartis entre les différentes catégories de parts proportionnellement à la somme qui y est investie.

Sommes à recevoir au titre de la vente de placements et sommes à payer au titre de l'acquisition de placements

Les sommes à recevoir au titre de la vente de placements ou les sommes à payer au titre de l'acquisition de placements constituent les sommes à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers relativement à des transactions conclues mais non encore réglées en ce qui a trait à la vente ou à l'acquisition de placements.

5. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire du Fonds a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement. Le jugement et l'estimation comptables les plus importants formulés par le Fonds à l'occasion de l'établissement des états financiers portent sur l'évaluation de la juste valeur des dérivés et des placements. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

6. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de série A, de série F, de série I et de série O. Les parts de série A, de série F, de série I et de série O ont toutes les mêmes attributs, sauf :

- a) que les frais de gestion à payer par le Fonds pourraient être différents en ce qui a trait aux parts de série A et de série F;
- b) que le Fonds ne payera aucuns frais de gestion en ce qui a trait aux parts des séries I ou O.

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

La déclaration de fiducie et le prospectus du Fonds comportent de l'information complémentaire sur les droits, les privilèges et les restrictions caractéristiques de chaque série.

Le Fonds doit distribuer tout revenu net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de l'exercice. Le bénéfice réalisé par le Fonds est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du Fonds. Les distributions à payer aux porteurs de parts rachetables sont constatées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts du Fonds sont classées dans les passifs financiers, en raison de l'obligation de distribuer le revenu net et les gains en capital et du fait que le Fonds possède de nombreuses séries de parts assorties de caractéristiques différentes. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est composé des montants payés pour les parts, de la plus-value (moins-value) latente des placements, des gains en capital et revenus nets réalisés non distribués, moins les montants payés pour les rachats.

Les opérations sur parts pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont les suivantes :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de série A	Nombre de parts	Nombre de parts
À l'ouverture	32 531	32 207
Souscriptions	6	–
Distributions réinvesties	331	1 818
Rachats	(2 759)	(1 494)
À la clôture	30 109	32 531
Moyenne	31 332	31 541

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de série O	Nombre de parts	Nombre de parts
À l'ouverture	1 754 611	1 733 534
Souscriptions	14 551	790
Distributions réinvesties	53 781	127 305
Rachats	(116 535)	(107 018)
À la clôture	1 706 408	1 754 611
Moyenne	1 698 607	1 691 254

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de série F	Nombre de parts	Nombre de parts
À l'ouverture	3 028 488	3 056 372
Souscriptions	712 128	120 325
Distributions réinvesties	88 788	206 024
Rachats	(392 664)	(354 233)
À la clôture	3 436 740	3 028 488
Moyenne	3 236 465	2 973 142

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

7. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds peut utiliser des contrats de change à terme pour gérer le risque de change lié à ses placements dans des titres non libellés en dollars canadiens. L'objectif est de protéger le Fonds contre la possibilité de pertes en capital sur les placements libellés en devises en raison de l'appréciation du dollar canadien. Cependant, les risques de crédit et de marché associés aux contrats de change à terme peuvent exposer le Fonds à des pertes.

Le risque de change est lié à la possibilité que la valeur des contrats de change à terme varie en raison des fluctuations des cours de change. Les contrats de change à terme sont évalués quotidiennement à leur valeur de marché et les profits ou pertes latents qui en résultent sont comptabilisés dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'utilisation de contrats de change à terme a pour conséquence le fait que les profits et les pertes de change du portefeuille de titres varient essentiellement en sens inverse des profits et des pertes du portefeuille de couverture.

Au 31 décembre 2023, le Fonds détenait les contrats de change à terme suivants :

Contrats de change à terme

Devise à livrer	Montant à livrer	Devise à acheter	Montant à acheter	Valeur de marché de l'achat au 31 décembre 2023 (\$ CA)	Profit (perte) latent(e) (\$ CA)	Date d'échéance du contrat
US \$	1 085 000 \$	CA \$	1 489 976 \$	1 437 218 \$	52 758 \$	24 janv.
Profit (perte) latent(e) réalisé sur les contrats de change à terme, montant net					52 758 \$	

Au 31 décembre 2022, le Fonds ne détenait aucun contrat de change à terme.

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

Accords de compensation

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Le tableau ci-après présente les instruments financiers qui pourraient être admissibles à la compensation au 31 décembre 2023. La colonne du montant net indique l'incidence nette éventuelle sur l'état de la situation financière du Fonds si tous les montants étaient compensés.

Accords de compensation Au 31 décembre 2023

Actifs et passifs financiers	Montants compensés (\$)		Montants nets	Montants non compensés (\$)		Montant net
	Montant brut des actifs (passifs)	Compensation des actifs (passifs) bruts		Instrument financiers	Trésorerie reçue (donnée) en garantie	
Actifs dérivés	52 758	–	52 758	–	–	52 758
Passifs dérivés	–	–	–	–	–	–
Total	52 758	–	52 758	–	–	52 758

Au 31 décembre 2022, le Fonds ne détenait aucun dérivé.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET CHARGES DU FONDS

Honoraires de gestion et autres charges

Chaque série du Fonds se voit imputer ses propres charges et sa quote-part des charges du Fonds qui sont communes à toutes les séries. Les charges peuvent inclure des frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais de garde, les frais de tenue de livres et frais administratifs, les impôts et taxes, les frais de courtage et les frais de gestion. Le gérant du Fonds peut absorber la totalité ou une partie de ces charges. Les charges absorbées sont reflétées dans l'état du résultat global et s'élevaient à 183 437 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (157 081 \$ au 31 décembre 2022). Le gestionnaire du Fonds peut cesser d'absorber des charges à tout moment.

Les frais de gestion pour la série A et la série F sont imputés directement au Fonds. Pour la série A, les frais de gestion sont de 1,75 % en plus de la TPS/TVH. Pour la série F, les frais de gestion sont de 0,25 % en plus de la TPS/TVH. En 2023, les frais de gestion combinés pour les séries A et F ont totalisé 141 935 \$ (134 964 \$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, les frais de gestion à payer combinés pour les séries A et F totalisaient 14 944 \$ (12 766 \$ au 31 décembre 2022).

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

Pour la série O, le gestionnaire du Fonds ne reçoit pas de frais de gestion directement du Fonds pour ses services de gestion, mais, au contraire, il impute les frais de gestion directement aux porteurs de parts. À ce titre, les frais de gestion pour la série O ne constituent pas une charge pour le Fonds.

Comité d'examen indépendant

La rémunération versée aux membres du comité d'examen indépendant s'est élevée au total à 35 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (35 000 \$ au 31 décembre 2022).

Parts détenues par des parties liées

Les administrateurs du Fonds et le personnel du gestionnaire des placements détenaient 103 467 parts rachetables du Fonds au 31 décembre 2023 (104 753 parts au 31 décembre 2022).

9. COÛTS D'OPÉRATIONS

Le total des frais de courtage et commissions payés à l'achat et à la vente de placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été de 20 850 \$ (23 663 \$ au 31 décembre 2022). Le gestionnaire du Fonds reconnaît qu'il a, envers ses clients, l'obligation de rechercher les modalités d'exécution des opérations de négociation les plus favorables qui sont raisonnablement disponibles étant donné la nature de chaque opération. Bien que la capacité de négocier au meilleur prix soit habituellement la plus importante considération dans la détermination des considérations les plus favorables, il faut quand même considérer la qualité et la gamme complète des services de courtage offertes par un courtier, entre autres, la valeur de la recherche fournie ainsi que la capacité d'exécution des ordres et de réponse aux besoins de la clientèle, le taux de commission et la responsabilité financière.

Les commissions de courtage payées sur les opérations sur titres peuvent inclure des montants de « paiements indirects au moyen de courtages », comme la valeur des services de recherche et autres services fournis par le courtier. Même si le gestionnaire fait de son mieux pour déterminer la partie que représentent les paiements indirects au moyen de courtages des commissions payées sur les opérations de portefeuille du Fonds, dans certains cas, elle ne peut pas être déterminée. Le Fonds a versé un paiement indirect au moyen de courtages de 348 \$ au cours de la période de présentation de l'information financière (355 \$ au 31 décembre 2022).

10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les activités de placement du Fonds l'exposent à différents types de risques associés aux instruments financiers dans lesquels il investit directement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du Fonds en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du Fonds et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

certaines risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du Fonds et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le Fonds, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Il y a lieu de se reporter aux plus récents prospectus et notice annuelle pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les parts du Fonds. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au Fonds de même qu'une analyse de la façon dont ils sont gérés figurent ci-après.

Risque de change

Le Fonds investit dans des titres libellés en devises autres que sa monnaie de présentation, soit le dollar canadien. En conséquence, le Fonds s'expose au risque de fluctuation du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la valeur comptable de cette tranche d'actifs du Fonds.

Le tableau ci-dessous indique la devise présentant le plus grand risque pour le Fonds en fin d'exercice, pour les actifs et les passifs monétaires détenus à des fins de transaction et le capital sous-jacent des contrats de change à terme.

Risque de change 31 décembre 2023

	Titres exposés au risque de change	Contrats de change à terme	Total de l'exposition	En % de l'actif net
Dollar US	22 518 243	(1 437 218)	21 081 025	23,97 %
Euro	3 403 870	–	3 403 870	3,87 %
Livre sterling	653 682	–	653 682	0,74 %

Risque de change 31 décembre 2022

	Titres exposés au risque de change	Contrats de change à terme	Total de l'exposition	En % de l'actif net
Dollar US	19 239 202	–	19 239 202	24,97 %
Euro	3 091 083	–	3 091 083	4,01 %
Livre sterling	1 959 812	–	1 959 812	2,54 %
Franc suisse	1 851	–	1 851	0,00 %

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait diminué ou augmenté respectivement de 1 256 929 \$ (1 214 597 \$ au 31 décembre 2022). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence pourrait être importante.

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds investit dans des titres portant intérêt. Les produits du Fonds peuvent être touchés par les fluctuations des taux d'intérêt de certains titres ou parce que la direction n'est pas en mesure d'obtenir un rendement semblable à la vente des titres.

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt du portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue avec les taux d'intérêt du marché.

Le tableau ci-après donne un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction par le Fonds, à leur juste valeur, classés selon la plus rapprochée des deux dates suivantes : la date contractuelle de révision des taux d'intérêt ou la date d'échéance. Le risque de taux d'intérêt lié aux placements à court terme est négligeable et ceux-ci ne sont donc pas pris en compte dans le tableau suivant.

Risque de taux d'intérêt 31 décembre 2023

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	2 305 865	1 682 008	7 587 457	25 086 171	36 661 501

Risque de taux d'intérêt 31 décembre 2022

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	24 509	7 379 698	7 618 862	14 706 004	29 729 073

Au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 3 097 071 \$ (1 500 328 \$ au 31 décembre 2022).

Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers correspond au risque de perte financière qu'assume le Fonds si une contrepartie n'honore pas ses obligations envers lui. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie de même que des sommes à recevoir des courtiers et des créances. Le risque de crédit est géré en traitant avec des contreparties que le Fonds estime solvables et en effectuant un suivi serré de l'exposition au risque de crédit.

Le Fonds gère le risque de crédit lié à son portefeuille de titres de créance en faisant sa propre analyse interne dans le but d'apporter un complément à la recherche des agences de notation, en diversifiant son portefeuille en termes d'émetteurs, d'émissions et de secteur d'activité.

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds avait investi dans des titres de créance comportant les notes de crédit suivantes :

Risque de crédit

Notation des obligations	En pourcentage de l'actif net	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
AAA	13,38 %	10,41 %
AA	7,28 %	5,67 %
A	15,58 %	15,86 %
BBB	5,45 %	6,64 %
Total	41,69 %	38,58 %

À la date de clôture, l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans l'état de la situation financière.

Les activités du Fonds peuvent donner lieu à un risque de règlement. Le risque de règlement s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité d'une entité d'honorer son obligation de remettre de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs comme il est convenu par contrat. Pour la majorité des transactions, le Fonds atténue le risque lié au crédit en procédant à des règlements par l'entremise d'un courtier afin de s'assurer qu'une opération est réglée seulement lorsque les deux parties satisfont à leurs obligations contractuelles en matière de règlement.

Autre risque de marché

L'autre risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des cours boursiers (à l'exception des taux d'intérêt ou des taux de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à la société émettrice, ou par tous les facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Ce risque est géré au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers conformément aux limites définies. Le Fonds surveille quotidiennement ses positions globales sur le marché.

Au 31 décembre 2023, une variation de 5 % du cours des actions aurait eu une incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds de 2 523 281 \$ (2 269 478 \$ au 31 décembre 2022), tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels pourraient différer des résultats de la présente analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

Risque d'illiquidité

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de titres en espèces. Il investit donc son actif dans des placements qui se négocient sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. Les titres cotés du Fonds sont réputés facilement réalisables.

La situation de trésorerie du Fonds est surveillée quotidiennement et tous les passifs financiers du Fonds sont à court terme et arrivent à échéance en moins de 90 jours.

Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs sont fondées sur des prix obtenus directement auprès d'une bourse sur laquelle les instruments sont négociés ou auprès d'un courtier qui fournit le prix coté non ajusté d'un instrument identique négocié sur un marché actif. Le Fonds utilise d'autres techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur de tous les autres instruments financiers.

Le Fonds évalue la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs ci-après qui tient compte de l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

- les prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) (niveau 2);
- les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables) (niveau 3).

L'objectif des techniques d'évaluation est d'arriver à une évaluation de la juste valeur qui reflète le prix qui serait reçu pour la vente de l'actif ou payé pour le transfert du passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les changements dans les méthodes d'évaluation peuvent donner lieu à des transferts vers ou depuis le niveau attribué à un placement. Le Fonds comptabilise les transferts effectués d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période au cours duquel les transferts ont eu lieu. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des titres dont la valeur s'élevait à environ 48 156 \$ ont été transférés du niveau 1 vers le niveau 2 (néant au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, aucun titre n'a été transféré du niveau 2 vers le niveau 1 (33 596 \$ au 31 décembre 2022).

Le Fonds n'avait pas de placements de niveau 3 au 31 décembre 2023 (néant au 31 décembre 2022).

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

Le tableau ci-après résume les données utilisées pour l'évaluation des placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur aux 31 décembre 2023 et 2022 :

Hiérarchie des justes valeurs

Au 31 décembre 2023

	(Niveau 1)	(Niveau 2)	(Niveau 3)	Total
Actions	50 406 217 \$	59 409 \$	– \$	50 465 626 \$
Obligations	–	36 661 501	–	36 661 501
Placements à court terme	–	545 019	–	545 019
Total des placements	50 406 217 \$	37 265 929 \$	– \$	87 672 146 \$
Dérivés	– \$	52 758 \$	– \$	52 758 \$
	50 406 217 \$	37 318 687 \$	– \$	87 724 904 \$

Au 31 décembre 2022

	(Niveau 1)	(Niveau 2)	(Niveau 3)	Total
Actions	45 389 564 \$	– \$	– \$	45 389 564 \$
Obligations	–	29 729 073	–	29 729 073
Placements à court terme	–	249 529	–	249 529
Total des placements	45 389 564 \$	29 978 602 \$	– \$	75 368 166 \$

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables, sans valeur nominale. Les parts du Fonds donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et le prix de rachat est calculé en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part du Fonds. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence spécifique en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à la souscription et au rachat de parts. Les fluctuations pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. L'objectif du Fonds consiste à investir les sommes reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat.

FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

12. INFORMATIONS COMPARATIVES

La présentation de certaines informations dans le tableau des flux de trésorerie a été reclassée par rapport à l'exercice précédent, la direction ayant estimé qu'elle reflétait plus fidèlement la présentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du Fonds.